

---

## Collège Rollin. Demande de budget prévisionnel.

**Numéro d'inventaire :** 1979.04328

**Auteur(s) :** Claude Philibert Barthelot de Rambuteau

**Type de document :** imprimé divers

**Éditeur :** Préfecture du Département de la Seine (Paris)

**Période de création :** 2e quart 19e siècle

**Date de création :** 1841

**Inscriptions :**

- ex-libris : avec

**Description :** Feuille manuscrite. Papier collant au dos, déchirures consolidées.

**Mesures :** hauteur : 317 mm ; largeur : 205 mm

**Mots-clés :** Coût de l'enseignement : reçus, quittances, bourses, etc.

**Filière :** Lycée et collège classique et moderne

**Niveau :** Post-élémentaire

**Nom de la commune :** Paris

**Nom du département :** Paris

**Autres descriptions :** Langue : Français

Nombre de pages : 1

**Lieux :** Paris, Paris

3<sup>e</sup> Division.

1<sup>er</sup> Bureau.

N<sup>o</sup> d'Enregistrement  
du Secrétariat  
du Bureau

Objets  
des Lettres ou Arrêts.

# Prefecture du Département de la Seine.

Monsieur,

Je m'occupe de réunir les éléments des divers budgets  
qui doivent être fournis au conseil municipal pour  
l'exercice 1842.

Parmi ces budgets se trouve celui du collège Rollin qui,  
aux termes de l'article 1<sup>er</sup> de l'ordonnance royale du 29 -  
Janvier 1839 doit être dressé par le conseil d'administration  
arrêté par le conseil municipal et approuvé par le  
Ministre de l'Instruction publique.

Pour que ce budget puisse être présenté en temps  
utile il importe qu'il soit préparé dès à présent.

Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir bien soumettre  
sans retard au conseil d'administration du collège les  
propositions de crédit pour 1842.

Le projet de budget que vous aurez à me dresser devra  
être conforme, quant à la classification des articles au  
budget approuvé par le Ministre pour 1841.

Toutefois la colonne d'observations devra être divisée en  
deux parties, dans la 1<sup>re</sup> le conseil d'administration portera  
comme précédemment tous les détails nécessaires à l'appui  
de chacune de ses propositions; il importe surtout que cette  
colonne renferme le détail des allocations partielles que le  
Ministre a réunies en un seul crédit,  
les allocations ont pour objet:

1<sup>er</sup>

Monsieur le Directeur du collège Rollin,



063 1408



1<sup>e</sup> au chapitre 2 article 2 -

Lingerie = Blanchisage = chauffage, = éclairage.

2<sup>e</sup> au même chapitre

Bibliothèque = cabinet de Physique.

3<sup>e</sup> au chapitre 3.

Dépenses diverses = dépenses imprévues.

Vous voudrez bien daillant nous reporter aux instructions contenues dans ma lettre du 20 janvier dernier, quant à la 2<sup>e</sup> partie de la colonne d'observation, elle est destinée à recevoir les explications que je dois fournir au conseil municipal;

J'vous serai obligé, Monsieur, de l'imprestement que vous voudrez bien mettre à la formation du budget du collège Rollin pour l'exercice 1842, demander à ce qu'il me parvienne le 1<sup>er</sup> avril prochain au plus tard.

Agitez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Gouvernement de France, Préfet.

Paris, le 22 Février 1840.  
la de deux ou trois



**Export articles**  
PDF sub-titles

---